

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME (489^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 18 JUIN 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12021

Nomination de M. Stéphane Allaire à titre de membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et, plus précisément, l'article 6.4 relatif à la désignation de membres suppléants au sein d'un comité d'éthique de la recherche;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la réunion du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'UQAC tenue le 13 juin 2019 concernant la nomination de nouveaux membres;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer le professeur Stéphane Allaire du Département des sciences de l'éducation, en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, pour un mandat de trois (3) ans à compter du 19 juin 2019 jusqu'au 18 juin 2022.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 19 juin 2019